

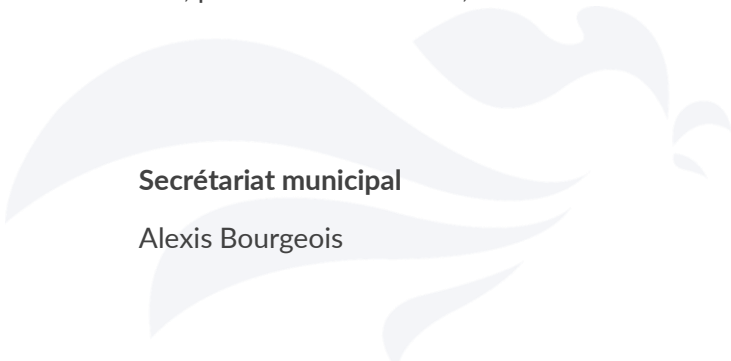
Communication

Décisions du Conseil municipal

Tavannes, le 29 août 2025

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.

- **Séance commune avec la Bourgeoisie de Tavannes** : Validation de l'ordre du jour pour la séance conjointe qui se tiendra le 21 octobre.
- **Votations du 28 septembre 2025** : Nomination des personnes convoquées pour le bureau de vote.
- **Service social régional de Tavannes** : Prise en compte du départ prochain d'une assistante sociale, entraînant la mise au concours d'un poste à 60 %. Par ailleurs, le taux d'activité de deux collaboratrices a été augmenté afin d'assurer la continuité du service. Le Conseil municipal a également validé l'engagement d'un nouveau secrétaire comptable à 100 % suite à une précédente démission.
- **Secrétariat scolaire** : Nomination d'une nouvelle secrétaire scolaire à 20 % pour l'école secondaire.
- **Service de conciergerie et voirie** : Décision de mettre au concours un poste à 100 %, réparti entre le service de voirie et celui de conciergerie, afin de renforcer ces deux secteurs. Parallèlement, le service de nettoyage du service social régional sera désormais assuré en interne par le service de conciergerie communal.
- **Acquisition par le CSP La Birse** : Validation d'une offre pour l'achat de trois caméras thermiques.
- **Changement de fourrier au sein du CSP La Birse** : Prise acte de la démission du fourrier actuel au 30 novembre 2025 et validation de la nomination, par la Commission SP, de Mme Bianca Paulo comme nouvelle fourrière.



Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois